

## FONTAINEBLEAU

## Scénario catastrophe pour les opposants au cinéma

policiers vont  
sion est pri  
er chez elle.  
ble à Survil  
sur une se  
recouverte  
les mêmes  
nmatricula  
u'a choisi le  
à l'apparte  
ellé. Puis le  
ns, est placé  
x véhicules  
aint-Pierre  
zarin. Mais  
l. Ils recon  
ossier d'im  
venant de

s recueillis  
es Peugeot  
être expor  
ficiers sont  
au plus im  
de voitures  
ursuit. P.V.

## Un car

end, à la  
ges (74)  
ur. A ce  
de sécurité.  
e.  
plusieurs  
s de la  
n an, ont

## CCF)

t

es entrepri  
em espère  
au titre du  
700 000 €

« **J'ENVISAGE** de porter plainte devant le procureur de la République pour dénonciation calomnieuse, contre les responsables de l'association Pour les Cinémas du centre-ville de Fontainebleau (ACCVF). Leur action a été associée à des campagnes politiques haineuses pendant les élections municipales, contre moi et Alec Ducros, mon 1<sup>er</sup> adjoint de l'époque. C'est inadmissible. Cela me révulse. J'irai jusqu'au bout. Je demanderais bientôt au conseil municipal de voter pour cette plainte », a indiqué lundi soir, Frédéric Valletoux, maire UMP de Fontainebleau, lors du dernier conseil municipal.

## Leur requête contre le projet de multiplexe a été classée

Il a surpris tout le monde par ses déclarations, notamment l'opposition de droite et de gauche et le public présent. « On a l'impression que les élections municipales de mars 2014 ne sont pas terminées », commente un fidèle, qui assiste à toutes les séances du conseil. Il faut dire qu'à l'époque, ce dossier avait fait grand bruit. La présidente de l'ACCVF avait milité, ainsi que les membres de la liste UMP de Richard Duvauchelle, contre l'implantation d'un cinéma multiplexe au quartier du Bréau.

Le dossier avait donné lieu à des dérapages. Et notamment, comme le confirme Marc Mulet, le procureur de la République, à des distributions dans les boîtes aux lettres, de copies de la requête de l'ACCVF auprès de la justice, contre Frédéric Valletoux et Jean-Alec Ducros. « On a utilisé la justice à des fins électorales. J'ai décidé de classer toute cette affaire sans suite, car



Fontainebleau, lundi soir. Frédéric Valletoux, le maire UMP de la ville a déclaré qu'il allait porter plainte contre l'ACCVF de Françoise de la Grange. (LP/P.V.)

rien ne justifie l'ouverture d'une information », annonce ce dernier.

Alors que la polémique sur la construction de nouveaux cinémas bat son plein, Françoise de la Grange, présidente de l'ACCVF adresse le 15 janvier 2014 un courrier de huit pages au procureur de la République de Fontainebleau. L'objet est clair : « Réalisation d'un complexe cinématographique au Bréau. Demande d'enquête et d'ouverture d'une information judiciaire sur les infractions pénales commises par les intervenants du projet. » Et de vouloir dénoncer le montage « suspect » du projet, entre la SARL l'Ermitage, la communauté de communes du Pays de Fontainebleau et la Société d'Economie Mixte du Bréau. L'associa-

tion parle notamment de « détournement de fonds publics, de prise illégale d'intérêt ».

Tout cela a été balayé par le procureur. Françoise de la Grange, qui a depuis déménagé à Tarbes (65), s'étonne du discours du maire. « J'étais de bonne foi. C'était un dossier que j'ai suivi pendant deux ans. A l'époque, j'ai été entendu pendant cinq heures par la PJ de Melun. Cette action avait été décidée à l'unanimité du bureau de l'association, car nous pensions que ce projet se faisait au détriment du contribuable. Je n'ai été manipulée par personne. Et je n'ai pas fait de propagande électorale. Le maire m'instrumentalise pour contrer son opposition, c'est tout. »

PASCAL VILLEBEUF

Une mystérieuse... agents